

# LA LIGUE AURA ORGANISE

# 1<sup>ERE</sup> JOURNÉE DU PARA KARATÉ (INITIATION ET COMPETITION)

DATE Samedi 19 Juin 2021

**SALLE** Gymnase Alain COLAS

ADRESSE 7 Avenue Jean Moulin, 69200 Vénissieux

**BILLETTERIE** Gratuit

**ENGAGEMENT** Gratuit

#### **PROGRAMME**

#### Matin

10h00 - 11h30 Initiation pour les enfants et adultes atteints de handicap, non licenciés

10h00 - 11h30 Accueil des compétiteurs (trices) et contrôles

**12h00 - 13h00** Repas offert pour les compétiteurs (trices)

## Après Midi

13h30 Briefing avec les arbitres et les compétiteurs (trices)

14h00 début de la compétition

16h30 Horaire prévisionnel des finales et remises des récompenses.

CATEGORIES Benjamins, Minimes Cadets juniors (Kata) Séniors (kata-combats-fauteuils)

Masculin /féminin individuel - Kata fauteuil Individuel /Equipe (possible équipe mixte)

## **DATE LIMITE D'INSCRIPTION 15 JUIN 2021**

**INSCRIPTIONS** Fiche d'inscription disponible sur : <a href="http://sites.ffkarate.fr/auvergnerhonealpes/calendrier/">http://sites.ffkarate.fr/auvergnerhonealpes/calendrier/</a>

Ligue Régionale Auvergne-Rhône-Alpes de Karaté et Disciplines Associées

Maison du Judo – 12, rue Saint-Théodore 69003 Lyon

secretariat.rhonealpes@ffkarate.fr

#### ARTICLE 3: PRÉPARATION (Annexe : règlement fédéral)

- 1. Avant la compétition tous les athlètes fourniront un formulaire de classification pour aviser l'organisateur de leur niveau d'incapacité et le QI dans le cas d'un trouble d'apprentissage.
- 2. L'équipe médicale sera composée d'au moins un médecin.
- **3**. Les concurrents de la catégorie E peuvent montrer leur classification (niveau de QI) obtenue auprès de leur médecin.
- 4. Chaque concurrent doit être licencié à la FF KARATE.
- **5.** Pour chaque catégorie de classification, il y aura un officiel de l'organisation à l'entrée qui va guider les athlètes à l'espace d'échauffement qui est divisé en catégories de classement avec deux entraîneurs qui connaissent le programme et prépareront les athlètes.
- **6.** L'équipe médicale sera informée des horaires et lieux de compétition sur lesquels les athlètes seront en compétition et l'organisateur de la compétition remettra les renseignements personnels de chaque athlète à l'équipe médicale dans l'ordre chronologique avant que la compétition commence.
- 7. Tous les participants doivent respecter le règlement fédéral de la FF KARATE.
- 8. Chaque compétiteur doit présenter un formulaire de notification MDPH.
- 9. Les classifications retenues sont : A, B, C, D1, D2, E1, E2, E4, F, G.

\*Inscriptions: Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard 3 jours avant la date limite d'inscription.

Si besoin n'hésitez pas à me contacter par mail: dtr.lgaura@sfr.fr Tel: 06 13.21.41.94

Pierre CÔTE Directeur Technique Régional